

# Conseil de quartier Barnufles-Cœur de ville

Compte-rendu  
Jeudi 28 septembre

## Ordre du jour

1. Les sollicitations en cours
2. Présentation de l'enquête « Comment ça va ? »
3. Référendum kremlinois annuel du 26 novembre 2023
4. Etat d'avancement des projets issus des budgets participatifs
5. A vous la parole

## Les sollicitations en cours

Le bureau de quartier a mis en place un tableau de suivi des demandes qui recensent des interrogations quotidiennes et des projets à moyen et long terme. Ci-après, [la page dédiée à votre conseil de quartier où vous pouvez retrouver l'ensemble des présentations et des comptes rendus.](#)

## Enquête *Comment ça va ?*

Jusqu'au 15 décembre, la ville mène une grande enquête sur le bien-être en partenariat avec le Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP) et son observatoire du bien-être. L'objectif ? Construire des politiques publiques au plus proche des attentes des Kremlinois.

A l'issue de l'enquête, les réponses seront analysées par les spécialistes de l'Observatoire du bien-être et, selon les tendances, un ajustement du budget 2024 pourra être effectué afin de mieux répondre aux attentes des Kremlinois. Une restitution publique de vos réponses sera présentée le 13 janvier, lors de la soirée des vœux de la ville.

Cette enquête sera renouvelée pour mesurer l'évolution du rapport des Kremlinois au bonheur.

Pour contribuer, c'est par ici que ça se passe : [www.lelien.kremlinbicetre.fr](http://www.lelien.kremlinbicetre.fr).

## Référendum kremlinois annuel du 26 novembre 2023

Le référendum kremlinois annuel 2023 porte sur la question suivante : Etes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public entre 0 h 30 et 5 h 30 du matin ?

[Pour tout savoir sur le référendum kremlinois annuel, cliquez ici.](#)

### Questions relatives au référendum

**Lors des précédents conseils de quartier, on avait fait valoir notre souhait de changer la formulation de la question pour la nuancer. Par exemple, « faut-il moduler l'éclairage public la nuit ? »**

Jean-François Delage : On a choisi cette question car l'année dernière, l'établissement public territorial (EPT) du Grand-Orly Seine Bièvre avait souhaité éteindre l'éclairage public la nuit sur les villes du territoire pour faire des économies. Le maire du Kremlin-Bicêtre s'y était opposé. Il nous semble tout de même intéressant de poser cette question afin de vous laisser le choix. A ce stade, on vous donne des éléments « pour » et des éléments « contre » pour que vous puissiez choisir en toute connaissance de cause. Pour l'éclairage modulable, il n'y a que 29 % des éclairages de la Ville qui peuvent être modulés. Il faut qu'on monte en puissance sur ce domaine mais cela relève de l'EPT. Donc, on va faire pression pour avoir plus d'éclairage modulable à l'avenir.

Jean-Luc Laurent : Si la réponse au référendum est « non », on pourra moduler l'éclairage public dès lors que nous serons en capacité technique de le faire, c'est-à-dire lorsque nous aurons suffisamment d'énergie modulable.

**Est-ce qu'il y a une estimation des économies que cela pourrait représenter ?**

Anissa Azzoug : Pour la commune, l'augmentation du coût de l'électricité représente une hausse de 50 000 à 100 000 € de dépenses supplémentaires par an.

**Quid des enseignes lumineuses des magasins ?**

Anissa Azzoug : Ce référendum peut servir de premier pas pour encourager d'autres acteurs à réduire leur éclairage.

Jean-Luc Laurent : L'Etat a pris un décret pour imposer l'extinction des enseignes lumineuses la nuit. L'intercommunalité a une compétence en ce qui concerne le règlement local de la publicité et le conseil territorial a décidé d'aller plus loin que le gouvernement et d'étendre l'extinction des enseignes lumineuses entre 23 h et 5 h du matin. Il s'agit maintenant de communiquer à ce sujet avec pédagogie. Si certains continuent à ne pas respecter le règlement, on verbalisera.

## Les 3 projets lauréats du budget participatif 22-23

**Projet 1 – embellir le rond-point au croisement de l'avenue de Fontainebleau et l'avenue Eugène Thomas**

Jean-Luc Laurent : On est sur une voirie départementale, donc il faut avoir l'aval du département pour ce projet. Le département a accepté le projet de végétalisation du rond-

point à la condition que les plantes ne soient pas trop hautes afin de ne pas gêner la visibilité des automobilistes. On a également pour projet d'ajouter une œuvre d'art sur le rond-point. Comme la ligne 7 se trouve juste en dessous, il y a un enjeu de sécurité – d'où les questions de poids maximal – et les échanges avec le département.

### **Projet 2 – installation de jardinières sur le mobilier urbain des principales rues du cœur de ville**

Jean-Luc Laurent : Il y a un projet identique qui a été proposé dans le quartier Mairie-Fontainebleau. On pourrait imaginer une balade verte commune qui traverserait les 2 quartiers.

### **Projet 3 – dessiner sur les murs de la Ville**

Jean-Luc Laurent : Pour cette idée, il fallait décider d'un mur. On a choisi celui du Parc de Bicêtre, à côté du parc canin, qui appartient à l'APHP. On a sollicité l'hôpital qui a donné son accord de principe.

Anissa Azzoug : L'idée initiale était de choisir des œuvres éphémères, réalisées par des artistes du département. Comme le mur appartient à l'APHP, les œuvres sont soumises à l'approbation de l'hôpital. A chaque fois que l'œuvre changera, il faudra que l'APHP approuve les dessins. C'est un peu problématique, un peu lourd, donc d'autres réunions sont prévues pour choisir un nouveau mur qui serait plus adapté pour ce genre de projet. On est à la recherche de solutions.

### *Questions relatives au projet :*

#### **Peut-être que des propriétaires seraient intéressés pour accueillir ce projet ?**

Jean-François Delage : C'est une possibilité. S'ils le souhaitent, ils peuvent se manifester.

#### **On pourrait faire appel aux habitants pour dessiner sur les murs. On pourrait également imaginer des ateliers, animés par des bénévoles. C'est ce qu'on faisait autrefois.**

Anissa Azzoug : On va étudier votre proposition.

#### **Est-il possible d'utiliser les murs des immeubles appartenant à Valdevy ?**

Anissa Azzoug : On est actuellement dans le processus de récupération de nos habitats sociaux. On pourra revenir sur votre remarque une fois que ce sera fait.

**Projet 4 (2024) – Ajouter une description biographique des personnes qui portent le nom des rues afin de susciter l'intérêt des habitants pour la personne qui porte le nom de leur rue.** L'association a recensé une trentaine de rues. Coût de la plaque estimé hors installation : 80 euros par unité.

#### **Est-ce qu'on a prévu un flashcode qui redirigerait vers un site avec plus d'informations ?**

Anissa Azzoug : On avait fait une expérimentation similaire dans le cadre de la journée des droits des femmes. On avait rebaptisé les noms de rue et ajouté un flashcode qui renvoyait vers une biographie complète, non pas écrite mais lue par des élèves du Kremlin-Bicêtre. C'est une initiative qui pourrait être reconduite dans le cadre de ce projet du budget participatif.

## Questions des habitants relatives à leur vie de quartier

**Il y a une partie de la rue du Général Leclerc qui est cyclable et pas l'autre, pourquoi ?  
Ou en est-on du plan circulation cycliste ? Possibilité de mettre une piste cyclable à sens inverse sur la rue Anatole France ?**

Jean-Luc Laurent : Il y a un schéma des mobilités qui est en cours d'élaboration. Les élus ont fixé un certain nombre d'orientations à partir des travaux de la commission extra-municipale avec des citoyens volontaires et des associations. Le plan concerne tant les cyclistes que les piétons, les automobilistes et les transports en commun. Cela nécessite des études approfondies pour savoir ce qu'il est possible de faire à tel ou tel endroit. On regarde ce qu'on peut améliorer sur la voirie à partir des préoccupations soulevées lors des conseils de quartier, dans les réunions qu'on a mené, du travail de terrain et sur la base des orientations de la commission extra-municipale. On étudie des solutions pour repenser le partage de la voirie, repenser la place des cyclistes et des piétons et les modalités de mise en œuvre. Sur la rue Benoit-Malon, pour prendre un exemple concret, on a validé un projet avec les habitants du quartier qui va donner plus de place aux vélos, faciliter les déplacements des piétons, sécuriser les traversées piétonnes avec 1 ou 2 traversées supplémentaires. Les travaux ont déjà commencé. Donc le plan vélo est en train de se mettre en place. Une fois qu'on aura le compte-rendu technique des possibilités de ce qui a été mis à l'étude, on reviendra en conseil de quartier et on fera des réunions pour discuter des solutions que vous souhaitez mettre en place.

**Est-ce que des choses sont prévues quant à la mise en place de bacs à compost ?**

Jean-Luc Laurent : C'est prévu. C'est une compétence de l'Etablissement public Territorial du Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) qui est organisé avec plusieurs bassins de proximité. Nous, nous sommes dans un bassin avec Arcueil, Gentilly, Cachan et Villejuif. Nous avons une réunion prévue pour regarder les modalités de mise en œuvre des bacs à compost. En attendant, je rappelle que vous pouvez d'ores et déjà aller à maison de l'environnement du GOSB à Arcueil qui distribue gratuitement des bacs à compost que vous pouvez mettre dans vos jardins ou vos immeubles. De même, la Ville s'est équipée de machines à broyer les branches pour faire du broyat pour les composts. Ces machines sont mises à disposition par le centre technique municipal de l'avenue Marcel-Semhat. Il faut prendre RDV pour bénéficier du prêt de ces machines.

**Si on trouve un animal sauvage en détresse, que faut-il faire ?**

Jean-François Delage : On a une élue qui s'occupe du bien-être animal, on va la mettre sur le coup. On va essayer de voir si les services de la Ville peuvent faire quelque chose.

**Beaucoup de voitures remontent la rue Anatole-France à contresens à vive allure, est-ce qu'on pourrait faire quelque chose pour endiguer ce phénomène ?**

Jean-Luc Laurent : On sait qu'il y a un problème dans cette rue, on va faire en sorte de renforcer la signalétique. On va le faire remonter aux services habilités.

**J'habite rue Danton et parfois les hélicoptères volent à ras du sol, c'est une nuisance. Est-il possible d'éviter ça ou de réguler à certains horaires ?**

Jean-François Delage : On n'a aucun pouvoir-la-dessus. Cela relève de l'hôpital, des pilotes, des

autorités de régulation aérienne qui sont très regardantes à ce sujet.

Jean-Luc Laurent : On demandera aux autorités d'être plus attentive mais je ne vous promets rien.

**Est-ce qu'il est prévu l'installation de bornes de recharge électrique ?**

Jean-Luc Laurent : Oui. Actuellement, on en a 2 au niveau de la Poste. Nous sommes dans un syndicat intercommunal qui est compétent en la matière. Mais nous avons des propositions qui viennent de différentes sociétés qui se proposent pour installer des bornes. On est en train de statuer avec le syndicat intercommunal pour identifier des secteurs d'intervention et de développement des bornes électriques.